

POLITIQUE GENERALE CETUP

Table des matières

PARTIE I - PREAMBULE	1
PARTIE II – QUALITE	1
PARTIE III - SECURITE ET SANTE	1
PARTIE IV - ENVIRONNEMENT	2
PARTIE V - SURETE	2
PARTIE VI - COMMUNICATION	2



PARTIE I - PREAMBULE

En tant que professionnels de la route, il est primordial d'afficher clairement une volonté et surtout des actes, garantissant une gouvernance pragmatique des trois axes du Développement Durable : la préservation de l'environnement global, une croissance soutenable et un développement sociétal.

Cetup s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des principes de fonctionnement, ci-dessous énumérés, et à les respecter dans le temps, dans les domaines de :

Qualité / Sécurité et santé / Environnement / Sûreté / Communication

PARTIE II – QUALITE

Article 1 : Respect des Lois, des Réglementations et des Normes

Cetup s'engage à respecter les lois, les réglementations en vigueur, les normes et les accords Clients et Parties Intéressées.

Article 2 : Respect des Valeurs

Nous nous engageons à promouvoir nos valeurs : Qualité, Sécurité, Image, Développement Durable et Développement Sociétal, notamment par le respect des processus mis en place, par un environnement de travail agréable et adapté, par la modernisation permanente de nos véhicules et de nos outils informatiques, par une tenue identifiable à nos couleurs, par la pratique de l'éco-conduite, par le savoir-être de tous nos collaborateurs auprès de nos parties intéressées et par l'accompagnement de chacun.

Article 3 : La relation client

Nous nous engageons à construire une relation privilégiée et professionnelle avec nos clients, afin d'apporter une solution personnalisée à leurs besoins.

Article 4 : Le délai d'intervention et d'exécution

Nous intervenons dans les délais convenus, sur tout le territoire européen, dans le respect des normes en vigueur et de la sécurité de chacun. Pour ce faire, nous utilisons l'ensemble des moyens qualitatifs, sécuritaires et respectueux de l'environnement, déployés au sein de l'entreprise.

Article 5 : L'information en temps réel

Cetup veille à informer le client en temps réel de l'avancement de sa mission, du positionnement de ses produits et de toute anomalie éventuelle grâce à un système de géolocalisation et un logiciel métier.

Article 6 : L'accompagnement des collaborateurs

A son intégration, chaque collaborateur est formé aux métiers et aux valeurs de Cetup ainsi qu'aux exigences des clients. Des entretiens professionnels sont réalisés et alimentent un plan de formation continue.

Les responsables sont en vigie constante pour apporter leur protection au collectif et évolution au sein des carrières.

Article 7 : Ecoute des salariés

Conscient que l'Homme est partie prenante de son système de production, la Direction de Cetup s'engage dans la concertation des salariés et de leurs instances représentatives (CSE).

PARTIE III - SECURITE ET SANTE

Article 8 : Prévention Précaution Protection

L'évaluation régulière des risques encourus à chaque poste de travail est la base du progrès continu des conditions de travail. La présence d'un préventeur sécurité et l'analyse des incidents aide à la gestion des situations d'urgence.

Article 9 : Santé

Nous respectons les conditions et temps de travail de nos salariés, nous sensibilisons à la prévention par des conseils réguliers pour assurer la sécurité et la santé de toutes les personnes impliquées dans nos missions.



Article 10 : Sécurité

Cetup garantit la sécurité des marchandises (arrimage), des données clients et personnels (RGPD), des matériels (véhicules, qualité des bâtiments, sécurité incendie).

PARTIE IV - ENVIRONNEMENT

Article 11 : Croissance soutenable et Pérennité de l'entreprise

Dans sa volonté d'amélioration continue, Cetup s'efforce d'optimiser sa performance et celle de ses clients au travers de gains de productivité. Nous cherchons à mettre en œuvre les meilleures pratiques professionnelles et obtenir une « juste » rémunération de nos services.

La maîtrise de la croissance de l'entreprise s'appuie sur le développement de partenariats : Global Compact, ADEME, véhicule H2, Toucango...

Article 12 : Adaptation au changement climatique

Afin de réduire notre empreinte environnementale, nous investissons dans du matériel éco-performant. Nos parcs informatique et automobile sont renouvelés régulièrement en prenant en compte la performance environnementale du cycle de vie comme l'un des critères d'achat prioritaire.

Article 13 : Réduction de la consommation des ressources naturelles

Nous favorisons la dématérialisation des données pour réduire la consommation de papier, d'encre et d'autres consommables. De même nous privilégions la réutilisation des véhicules et du matériel informatique en état de fonctionnement. Nous mesurons et veillons à nos consommations (eau et énergies).

PARTIE V - SURETE

Article 14 : Sûreté

Les différents acteurs de Cetup sont sensibilisés sur le respect des mesures de sûreté et notamment sur la protection des personnes, des biens et des marchandises qui nous sont confiés.

Des formations en sûreté sont réalisées pour tout le personnel roulant et opérationnel.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

La sécurité des personnes est assurée et tous les acteurs de la chaîne de transport travaillent dans le respect des procédures et les réglementations en vigueur.



SÉCURITÉ DES BIENS

Le siège social Cetup est sécurisé par des dispositifs de protection efficaces : gestion des accès, caméra de surveillance, gardiennage, géolocalisation des véhicules...



SÉCURITÉ DES TRANSPORTS DES MARCHANDISES DANGEREUSES (ADR)

La société Cetup a mis en place une politique sûreté pour ces transports en matière de marchandises dangereuses.

Un plan de sûreté est adopté conformément aux dispositions du chapitre 1.10 de l'ADR (Livret de sûreté)

PARTIE VI - COMMUNICATION

Article 15 : Communication

Des informations sont régulièrement envoyées à toutes nos parties intéressées et des événements sont régulièrement organisés. Notre communication est basée sur nos 5 valeurs afin d'informer et de rappeler les bonnes pratiques à tout notre personnel.

Fait à Saint Egrève, le 20/03/2009

V5, Fait à Moirans le 18/03/2019

Pour Cetup, *Laurence CAPOSSELE et Jean-Pierre CAPOSSELE, Co Fondateurs et Co-Dirigeants*

